



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Janvier 2022



Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir

Animateur interfilière : Romuald Fontaine

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

Membres associés au réseau d'épidémiologie : Anafruit, ArmeFlor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

À retenir

Météorologie : la pluviométrie est supérieure aux moyennes normales au Nord et dans l'Est et proche des normales dans le Sud et l'Ouest en janvier.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles de début et milieu de campagne. À surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) : attention, elles commencent à réapparaître sur presque toutes les parcelles du réseau.

Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque est faible à moyen sur certaines parcelles du réseau.

Noctuelles défoliatrices (*Leucania pseudoloreyi*) : aucune pression sur les parcelles du réseau. Surveiller les parcelles de fin de campagne.

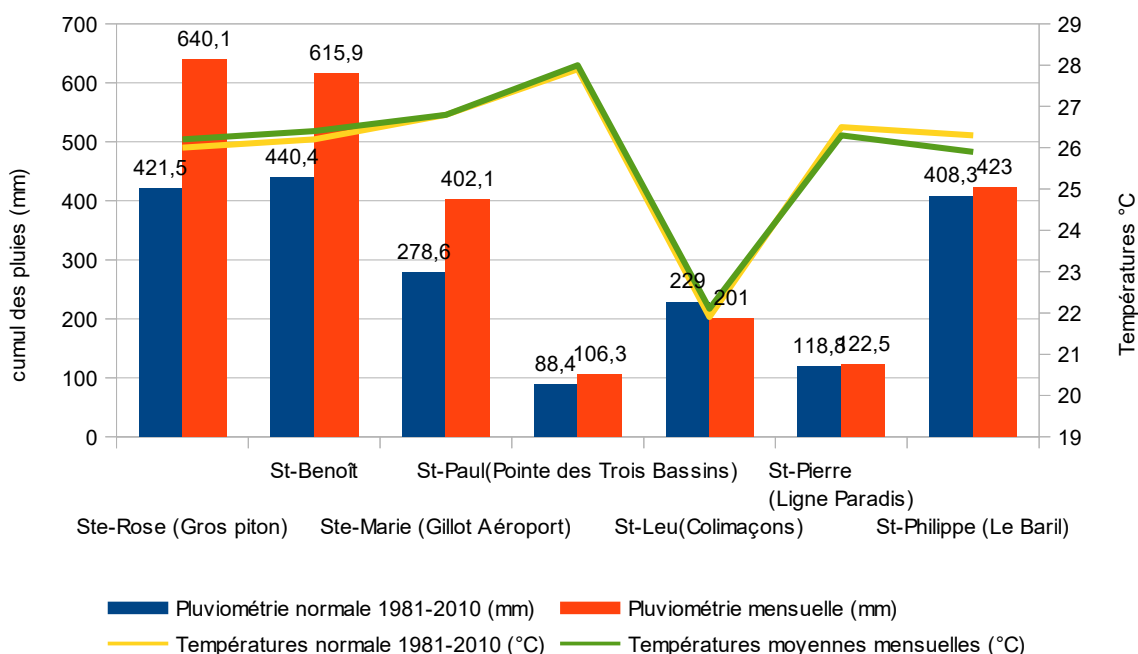
Adventices : la pression des adventices baisse grâce aux interventions.

Météorologie

Relevés du mois de janvier 2022 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de janvier (Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe des Trois Bassins	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	421,5	440,4	278,6	88,4	229	118,8	408,3
Pluviométrie mensuelle (mm)	640,1	615,9	402,1	106,3	201	122,5	423
Températures normale 1981-2010 (°C)	26	26,2	26,8	27,9	21,9	26,5	26,3
Températures moyennes mensuelles (°C)	26,2	26,4	26,8	28	22,1	26,3	25,9

Les températures du mois de janvier 2022 ont été globalement plus chaudes que les moyennes normales 1981-2010 dans l'Est et l'Ouest. Dans le Nord, les températures sont identiques aux moyennes normales et le Sud connaît une baisse de 0,3 °C en moyenne par rapport aux moyennes normales. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans le Nord (+ 44 %) et l'Est (+ 46 %), et proche des normales dans le Sud (+ 3 %) et l'Ouest (- 3 %).



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de janvier 2022.

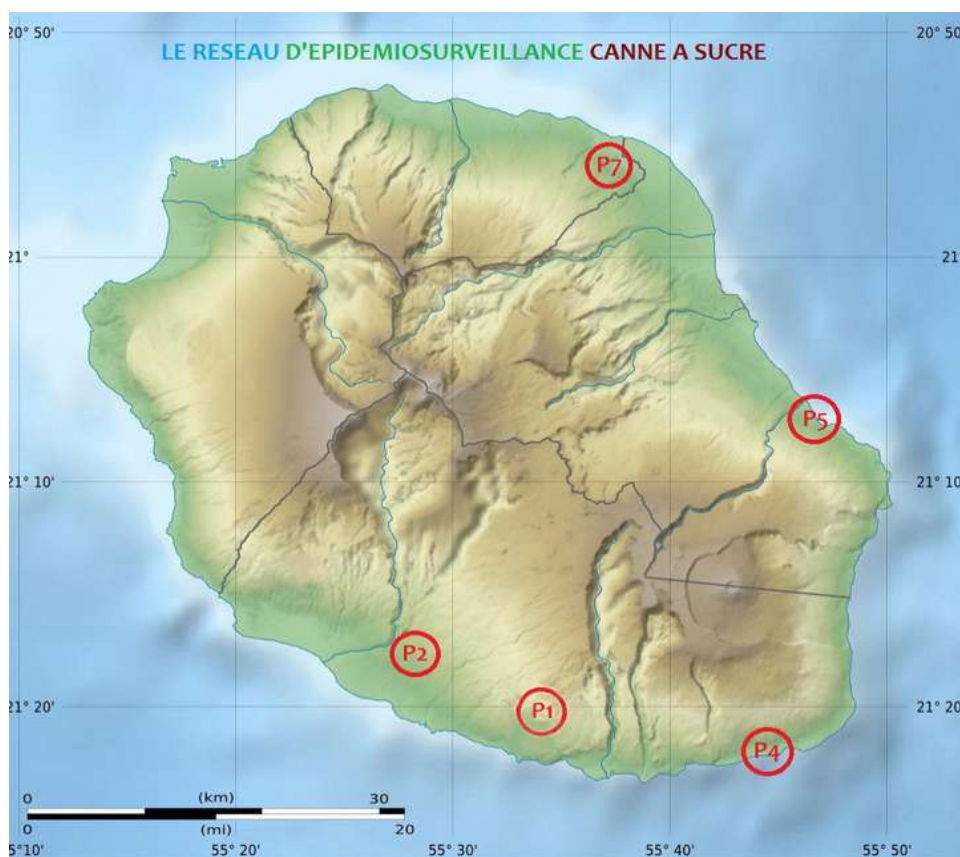
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2021	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2021	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2021	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2021	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2021	Croissance

État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Répartition des parcelles de cannes en 2022.

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de janvier 2022.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P4, P5, et P7 : 0 %	20 % de « cœurs morts »	Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3 mois et demi après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5, et P7 : 0 %	> 50 % de tiges attaquées	Risque faible : le stade phénologique des plants est peu propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 %	> 50 % de feuilles attaquées	Risque faible : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance. Mais attention aux parcelles de fin de campagne.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari, Aulacaspis tegalensis, Dysmicoccus boninsis</i>)	P1 : 0 % P2, P4, P5, P7 : 30 %	> 50 % des tiges attaquées	Risque moyen : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P4, P5, et P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque nul : les parcelles ont été récoltées et les cannes ne sont pas encore attractives pour les rongeurs.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1 : 0 % P5 : 10 % P2, P4, P7 : 30 %	Difficile à déterminer > 50 % de tiges attaquées	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Gestion alternatives des bio-agresseurs.

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau. Les cannes à sucre hors réseau coupées en fin ou milieu de campagne peuvent subir des attaques dans les 3 mois et demi qui suivent la levée.

Éliminer les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.

- Pas de parcelle atteinte par le borer ponctué dans le réseau. **Hors réseau, penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur. (Cf [fiche phytosanitaire](#)).

- Absence des noctuelles sur les parcelles de début de campagne. Surveiller tout de même les parcelles de fin de campagne. **Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible** (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).

- Les cochenilles sont présentes sur 4 des parcelles du réseau à une intensité moyenne sur la P2, P4, P5 et P7. Elles sont localisées au niveau des noeuds et **il faut retirer les feuilles sèches sur les tiges pour pouvoir les observer.**

- Les rats n'ont plus d'attrait pour les cannes qui viennent d'être coupées ou qui ne sont pas chargées en sucre.

- Apparition du thrips sur la P5. Pas d'évolution des thrips sur les autres parcelles du réseau. Ils peuvent empêcher la feuille de se dérouler correctement si les attaques sont importantes.



Vigilance : les borers ponctués et cochenilles peuvent refaire leur apparition pendant la croissance de la canne.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>



Cochenilles farineuses, *Saccharicoccus sacchari*, au niveau des entre nœuds plus tendres d'une tige de canne

Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2021/2022

	février 2021	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier 2022
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	vert	vert	vert
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	vert	vert	vert	jaune	jaune	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune	vert	vert	vert
Cochenilles (<i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i>)	orange	orange	orange	orange	orange	jaune	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune
Rongeurs (<i>Rattus sp.</i>)	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	vert	vert	jaune	jaune	jaune	jaune

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Enherbement des parcelles de canne au mois de janvier 2022.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	20	30	35	15	35
Mois après coupe	6	7	6	6	5
Dernière intervention	janvier	janvier	décembre	janvier	janvier
Type d'intervention	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30%				
Évaluation des risques	Moyen	Elevé	Elevé	Moyen	Elevé

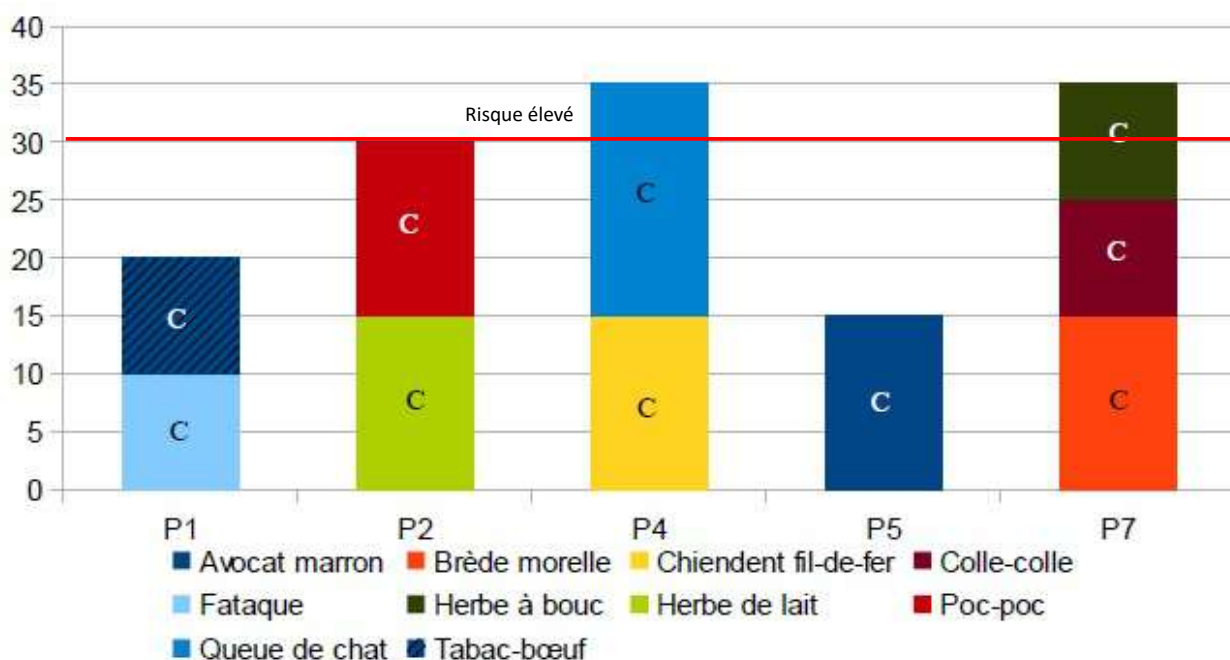
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Flore d'adventices présente au mois de janvier 2022.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de janvier, les pluies de saison ont été fortes, d'où une pression d'enherbement qui continue de s'exercer malgré les interventions appliquées. Les parcelles P2, P4 et P7 atteignent ou dépassent le seuil de 30 % d'enherbement.

Les interventions sur la P1 et P5 ont permis de réduire la pression d'enherbement.

Sur la majorité des parcelles les adventices sont au stade de plante adulte (C) présentant ainsi une concurrence plus sérieuse pour la canne à sucre.



Tabac-boeuf, *Clidemia hirta*



Tache de Chiendent fil de fer, *Cynodon dactylon*



Épi de Queue de chat, *setaria pumila*



Remarque importante : **une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 %** ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). **Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stade D (floraison) ou E grenaison) car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes** ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

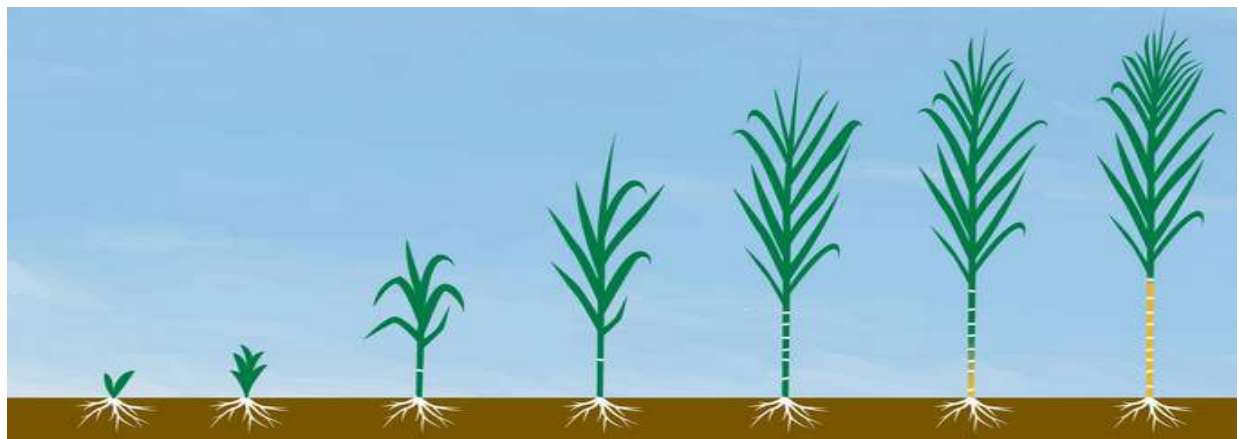
Pression des adventices sur canne à sucre en 2021/2022

	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier 2022
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

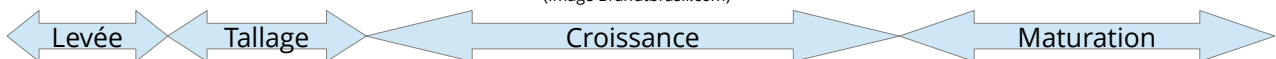
Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois de janvier et février pour la canne à sucre en croissance :



(Image Brandtbrasil.com)



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
				P7	P1, P4, P5	P2					

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 5ème au 7ème mois après la récolte, il continue à se développer les cochenilles et les borers ponctués. Les thrips sont également toujours présents. Les noctuelles, les pucerons et les borers rose ne trouvent plus d'intérêt et d'appétence dans les tiges et feuilles moins tendres.

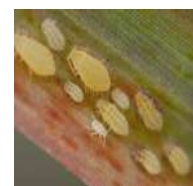
Présence sur les cannes à sucre de la levée au tallage (2 à 4 mois après récolte)



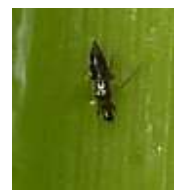
La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Le puceron jaune, *Sipha flava*



Thrips, *Fulmekiola serrata*

Au stade de début de croissance et croissance, on trouve toujours les thrips mais commencer à ce développer les cochenilles et les borer ponctués.

Apparition sur les cannes à sucre en début de développement (4 à 8 mois après récolte)



Borer ponctué,
Chilo sacchariphagus



Cochenille farineuse,
Saccharicoccus sacchari

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr
FDGDON Réunion
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.